

# LECTURES CRITIQUES

## Musique, diplomatie et émotions<sup>1</sup>

Quels sont les enjeux symboliques et politiques de la mobilisation de la musique au sein des dispositifs diplomatiques ? De quels pouvoirs est investie la musique pour qu'elle soit inlassablement utilisée comme métaphore ou donnée comme modèle des relations internationales ? Ces questions se trouvent à la base des réflexions interdisciplinaires développées dans l'ouvrage collectif dirigé par Rebekah Ahrendt, Mark Ferraguto et Damien Mahiet sur les relations entre musique et diplomatie depuis l'époque moderne jusqu'à aujourd'hui. À partir d'exemples tirés aussi bien des cours européennes du XVI<sup>e</sup> siècle que de la Biélorussie post-soviétique, les auteurs analysent les idées, les pratiques et les institutions qui ont encadré et permis le développement des rapports complexes entre musique et diplomatie. Tout au long de douze chapitres captivants et d'une postface fort bienvenue, il est question d'étudier dans une perspective historique, anthropologique et politique de quelle façon a été « construite et vécue, aussi bien en tant que métaphore et comme pratique des relations internationales », l'idée du pouvoir dont disposerait la musique pour générer « des alternatives sociales et provoquer des changements politiques » (p. 2).

L'ouvrage est organisé en trois parties de quatre chapitres, chacune en rapport direct avec une fonction ou un devoir de l'activité diplomatique : représentation, médiation et négociation. Même si cette division ne rend pas toujours compte de la richesse de certains chapitres, qui pourraient être placés sans problème dans les trois parties à la fois, elle permet d'articuler de façon diachronique des contributions qui portent sur différents aspects des rapports

entre musique et diplomatie dans des moments historiques très divers, allant du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle.

### *Représentations musicales*

La première partie analyse le rôle de la musique et des musiciens dans des dispositifs diplomatiques dont les buts sont la reconnaissance ou la défense d'intérêts spécifiques dans des relations de pouvoir. Dans le premier chapitre, Arne Spohr étudie les fonctions de la musique dans le cérémoniel diplomatique des cours du nord de l'Europe à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Considérant l'espace acoustique dans lequel le cérémoniel se déroulait comme un espace de pouvoir, il étudie de façon passionnante les enjeux politiques et symboliques de la musique « invisible » (*concealed*), c'est-à-dire celle jouée par des musiciens qui se trouvaient en dehors du champ visuel des acteurs diplomatiques. Dans le deuxième chapitre, Giulia Giovani étudie le rôle du genre de la sérénade, aussi bien à des fins de compétition que de représentation politique, dans la diplomatie du Saint Empire romain germanique et de la France dans la Vénice du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ensuite, Jonathan L. Yaeger analyse l'utilisation du prestigieux Orchestre du Gewandhaus de Leipzig par le régime de la République démocratique allemande (RDA) à des fins de légitimation politique, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières. La particularité du chapitre réside dans le fait d'aborder les conflits entre le Parti communiste unifié d'Allemagne (SED) et les musiciens de l'orchestre à partir des enjeux financiers des tournées internationales de l'orchestre : maigres défraîchements des musiciens vs profits considérables pour l'État. Enfin, Harm Langenkamp étudie les enjeux symboliques et politiques de la diplomatie culturelle déployée par les États-Unis et la Chine autour du concept de la route de la soie. Pour l'auteur, ce concept est mobilisé aujourd'hui comme une métaphore de l'engagement des décideurs politiques à dépasser les divisions héritées de la guerre froide.

### *Musique et dispositifs de médiation diplomatique*

Dans un deuxième temps, le livre offre un examen critique des activités diplomatiques de

1. À propos des ouvrages de Rebekah Ahrendt, Mark Ferraguto, Damien Mahiet (dir.), *Music and Diplomacy from the Early Modern Era to the Present*, New York, Palgrave Macmillan, 2014, xi + 291 p., illustrations, index ; Todd H. Hall, *Emotional Diplomacy. Official Emotion on the International Stage*, Ithaca, Cornell University Press, 2015, 264 p., index.

médiation dans lesquelles la musique est investie en tant que langage commun capable de créer un terrain d'entente entre les différents acteurs. Au cœur des réflexions développées dans ces chapitres se trouve l'idée de l'universalité de la musique et de son supposé pouvoir à créer un dialogue transculturel au-delà des limites du langage et des institutions politiques. Ainsi, Ellen R. Welch étudie de quelle façon l'activité diplomatique sert de modèle pour certains philosophes français des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles afin de penser l'universalité et le pouvoir de persuasion de la musique et des arts de la scène. De façon inverse, Frédéric Ramel analyse comment la notion de concert a été investie au XVIII<sup>e</sup> siècle par les philosophes Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre et Jean-Jacques Rousseau pour penser le développement et les limites d'une coopération internationale basée sur de nouvelles institutions politiques. L'auteur montre de façon convaincante comment une archéologie critique de ce concept peut nous aider à analyser les enjeux de sa réactivation actuelle pour penser les relations internationales, aussi bien en ce qui concerne le processus d'intégration européenne après 1989 que les critiques et les discours de légitimation du G20 en tant que forum d'une gouvernance globale après la crise de 2008.

Ensuite, Mario Dunkel étudie la « diplomatie jazz » développée par la République fédérale d'Allemagne (RFA) – avec l'aide notamment du réseau des Goethe Institut – dès le début des années 1960, ce qu'il appelle « la plus vaste histoire de la diplomatie jazz de la Guerre froide » (p. 147). Analysant ce dispositif de façon comparative avec celui déployé par le département d'État des États-Unis durant la même période, l'auteur met en lumière les spécificités du modèle allemand qui s'est étendu aussi bien en Europe qu'en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud. Enfin, M. Paula Survallana clôt cette partie avec un chapitre consacré au rôle politique des groupes de rock qui se sont développés dans la Biélorussie postsoviétique, certains avec le soutien de l'ambassade des États-Unis et l'aval du régime par opposition à d'autres en dehors des circuits officiels malgré la censure du régime autoritaire en place.

#### *La musique comme outil et espace de négociation*

La troisième et dernière partie de l'ouvrage est consacrée au rôle de la musique dans les

négociations diplomatiques au sein de dispositifs aussi divers que le salon de la princesse des Ursins à Rome à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ou des événements organisés en 2011 par l'Office of eDiplomacy du département d'État du gouvernement des États-Unis. Ainsi, Anne-Madeleine Goulet voit dans la démarche de la princesse des Ursins un exemple réussi de « diplomatie féminine » (p. 202), montrant de quelle façon son patronage musical local et sa promotion du théâtre français à Rome lui permettent de défendre les intérêts politiques de la France tout en répondant aux attentes de prestige attendues par l'aristocratie locale.

Les trois derniers chapitres partagent une approche ethnographique qui permet de prendre en compte les positionnements des musiciens dans les processus de négociation, éclairant de façon pertinente les enjeux politiques à l'œuvre et aidant à comprendre que ce qui est négocié diffère parfois en fonction des attentes des acteurs. Le jazz est à nouveau au rendez-vous diplomatique dans le chapitre de Melvin L. Butler, lui-même saxophoniste de jazz, qui rend compte dans une optique transculturelle des particularités de la notion du *djazz* haïtien et la mobilisation du genre avant et après le tremblement de terre de 2010, notamment dans le cadre du Festival international de jazz de Port-au-Prince de 2011. Dans le cadre d'une réflexion sur les possibilités de mener une diplomatie culturelle « par le bas », l'auteur fait part de son expérience de terrain concernant les enjeux théologiques et moraux autour du *djazz* ainsi que la façon dont l'appropriation des réperitoires locaux par des musiciens afro-américains peut jouer un rôle central dans la constitution d'espaces sonores, politiques et sociaux communs.

La question des enjeux politiques et des possibilités de création de liens transculturels par le biais de l'expérience musicale est aussi abordée par Kendra Salois à partir de l'étude du concert marocain de la tournée d'un groupe de hip-hop états-unien organisée dans le cadre du programme American Music Abroad (AMA) du département d'État. L'auteure montre avec une grande clarté comment la politique étrangère des États-Unis concorde si peu avec les valeurs éthiques des musiciens états-unien comme avec les idées et les luttes politiques des musiciens locaux, démontrant les limites d'une vision naïve à caractère universaliste des pouvoirs de la musique pour transmettre d'hypothétiques *american values*. Enfin, Willow F. Williamson aborde la question de la possibilité de penser la dimension

collaborative de la diplomatie publique avec des outils théoriques issus de l'improvisation musicale. L'auteure plaide ainsi pour une pratique diplomatique réflexive et historiquement informée qui considère l'écoute comme condition des échanges et les partenaires comme des acteurs à part entière.

### *Musique et pouvoir*

L'ouvrage expose de façon remarquable comment la mobilisation d'œuvres et de pratiques musicales dans des dispositifs diplomatiques est intimement liée aux enjeux de l'exercice et de la poursuite du pouvoir. De même, tout comme les concepts musicaux ont servi à penser les relations internationales, il montre comment l'analyse interdisciplinaire des dispositifs diplomatiques éclaire les rapports entre musique et politique. Mais de quoi parle-t-on quand on fait référence à la « musique » et à son rôle dans l'exercice et la poursuite du pouvoir ? La postface de Danielle Fosler-Lussier répond à cette question par le biais d'une réflexion sur les pouvoirs octroyés à la musique.

La musique est fondamentalement quelque chose que les personnes font, une action collective menée dans un espace et un temps particuliers. Du fait que la musique est un art du temps, l'action musicienne (*musical performance*) structure des relations sociales et conditionne la perception des événements tout en délimitant des espaces acoustiques. Ceci est d'autant plus vrai que les personnes qui écoutent une œuvre musicale le font avec une certaine idée sur ce qu'elles écoutent. C'est ainsi qu'un genre musical, par exemple la symphonie, peut mieux incarner des idées données sur le pouvoir – un chef qui dirige de façon harmonieuse un ensemble d'individus – tandis que d'autres, par exemple le jazz ou l'improvisation libre, peuvent symboliser une certaine idée de la collaboration ou de la « spontanéité » de l'activité collective. Ainsi, le pouvoir de persuasion de la musique réside aussi bien dans sa capacité à conditionner la perception de la réalité – la réalité que le pouvoir veut montrer – qu'à transmettre ou à imposer certaines idées sur cette réalité.

*Music and Diplomacy from the Early Modern Era to the Present* est en somme une réflexion collective remarquable sur un sujet vaste et passionnant, très peu exploré d'ailleurs dans le champ francophone des sciences humaines et sociales. Les limites de l'ouvrage tiennent surtout à l'étendue du sujet exploré, à la conservation et à l'accessibilité aux archives diplomatiques ainsi qu'à une certaine géopolitique de la production du savoir académique. Comme l'indiquent avec lucidité les éditeurs dans l'introduction, la plupart des chapitres qui portent sur les <sup>xx</sup>e et <sup>xxi</sup>e siècles dessinent un réseau en forme d'éventail à partir des États-Unis et portent sur des dispositifs diplomatiques organisés ou soutenus notamment par le département d'État.

### *Émotions et relations internationales*

Cependant, l'ouvrage présente un point aveugle qui pourrait pourtant ouvrir des nouvelles perspectives en ce qui concerne l'étude des rapports entre musique et diplomatie. Il s'agit de la prise en compte des émotions dans les dispositifs diplomatiques et les relations internationales<sup>1</sup>. En effet, le registre émotionnel joue un rôle fondamental dans la représentation, la médiation et la négociation des intérêts des États. Cette idée est développée par Todd H. Hall, qui définit le concept de diplomatie émotionnelle (*emotional diplomacy*) comme le « déploiement d'une émotion officielle dans les relations entre États » (p. 16), c'est-à-dire un « comportement coordonné au niveau de l'État qui projette l'image explicite et officielle d'une réaction émotionnelle à l'égard d'autres États » (p. 2).

À partir d'études de cas détaillées, l'auteur explore les implications de trois émotions complexes dans les relations internationales depuis la seconde moitié du <sup>xx</sup>e siècle : la diplomatie de la colère dans la crise entre la Chine et Taïwan de 1995-1996 ; la diplomatie de la sympathie dans les réactions de la Russie et de la Chine après le 11 septembre 2001 ; la diplomatie de la culpabilité dans les relations entre la RFA et Israël après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Adoptant une approche goffmanienne des interactions sociales, T. H. Hall affirme que les acteurs diplomatiques peuvent faire appel au

1. À l'exception du chapitre d'Ellen R. Welch, où la question du rapport entre musique et émotions est discutée au prisme des réflexions développées dans des traités français aux <sup>xvii</sup>e et <sup>xviii</sup>e siècles sur l'universalité et le pouvoir de persuasion de la musique et de la danse.

registre des émotions par le biais de gestes, d'un langage ou d'actions spécifiques afin de donner une réponse coordonnée et stratégique aux acteurs diplomatiques d'un autre État. Le but de cette réponse serait d'arriver à des fins spécifiques en modelant les perceptions et en orientant le jugement des interlocuteurs dans une direction donnée.

Même si T. H. Hall n'analyse pas des dispositifs diplomatiques où la musique est mobilisée, il est certain que la prise en compte de son approche peut avoir des effets considérables sur l'étude des rapports entre musique et diplomatie. En guise de conclusion, je voudrais esquisser ici deux de ces conséquences. La première serait l'intégration de l'action musicienne, et de sa dimension émotionnelle, dans un dispositif diplomatique plus large au sein duquel l'ensemble des acteurs diplomatiques d'un État jouent un rôle. Cette intégration permettrait une analyse plus fine de la dimension performative de la musique ainsi que des tensions créées entre les émotions déployées dans les moments où la musique intervient et la réponse coordonnée des acteurs diplomatiques (l'émotion officielle) lors d'autres événements du dispositif. La seconde conséquence serait une meilleure prise en compte du rôle des émotions dans les processus de re-signification des œuvres et des pratiques musicales lorsqu'elles sont déployées à l'intérieur des dispositifs diplomatiques. Cette prise en compte permettrait des études sociohistoriques novatrices sur le rôle de la musique dans les dispositifs diplomatiques et, plus largement, dans les relations internationales.

Luis Velasco-Pufleau -  
Université de Fribourg

## — Black America, rompre avec l'idée d'une communauté noire monolithique<sup>1</sup> ?

Entre août 2014 et avril 2015, les révoltes populaires de Ferguson et de Baltimore nées du meurtre d'adolescents noirs par des policiers, en mettant un terme à l'illusion selon laquelle l'élection de Barack Obama en 2008 aurait une bonne fois pour toutes réglé le problème du racisme états-unien, ont rappelé la longue histoire de luttes des descendants d'esclaves contre l'oppression et l'exploitation menées. Ces différents événements ont donné lieu à de vifs débats intellectuels et politiques sur le racisme anti-Noirs. Outre-Atlantique, des ouvrages comme *Between the World and Me*, de l'essayiste Ta-Nehisi Coates, ou *The New Jim Crow*, de la juriste Michelle Alexander, vendus chacun à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires, ont remis au centre de l'attention la question de la condition noire et l'expérience des différentes facettes de la domination raciale ; plus récemment, un ouvrage de Keeanga-Yamahtta Taylor sur le mouvement #BlackLivesMatter et l'histoire des luttes depuis la fin des années 1960 a rouvert le débat sur l'historicisation des formes de domination, plus précisément l'articulation entre race et classe<sup>2</sup>. Tandis que certain.e.s auteur.e.s tendent à déshistoriciser les processus de hiérarchisation raciale en faisant de la « race » une catégorie transhistorique<sup>3</sup>, d'autres s'inscrivent dans une tradition intellectuelle matérialiste visant au contraire à identifier les configurations sociohistoriques dans lesquelles sont produites et reproduites les pratiques de catégorisations raciales<sup>4</sup>. Grâce à un actif travail de traduction souvent pris en charge par des maisons d'édition indépendantes, ces débats et leurs enjeux sont désormais connus du public français<sup>5</sup>. C'est dans ce contexte intellectuel particulièrement fécond que s'inscrit *Black America. Une histoire*

1. À propos de l'ouvrage de Caroline Rolland-Diamond, *Black America. Une histoire des luttes pour l'égalité et la justice (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, La Découverte, 500 p., bibliographie, index.

2. Ta-Nehisi Coates, *Between the World and Me*, New York, Spiegel & Grau, 2015 ; Michelle Alexander, *The New Jim Crow. Mass Incarceration in the Age of Colorblindness*, New York, The New Press, 2010 ; Keeanga-Yamahtta Taylor, *From #BlackLivesMatter to Black Liberation*, Chicago, Haymarket Books, 2016.

3. Ta-Nehisi Coates, *We Were Eight Years in Power. An American Tragedy*, New York, One World, 2017 ; Khalil Gibran Muhammad, *The Condemnation of Blackness. Race, Crime, and the Making of Modern Urban America*, Cambridge, Harvard University Press, 2011.

4. Kevin K. Gaines, *Uplifting the Race. Black Leadership, Politics, and Culture in the Twentieth Century*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1996 [1995] ; David R. Roediger, *The Wages of Whiteness. Race and the Making of the American Working Class*, Londres/New York, Verso, 2007 [1991] ; James Forman Jr, *Locking up Our Own. Crime and Punishment in Black America*, New York, Farrar, Straus and Giroux, 2017.

5. Ta-Nehisi Coates a été traduit aux Éditions Autrement en 2016, Michelle Alexander aux Éditions Syllepse et Keeanga-Yamahtta Taylor aux Éditions Agone en 2017.